

Communiqué de presse

26 mars 2020

*#Coronavirus #Automobile #FIEV #Équipementiers*

**Coronavirus (Covid-19)  
La FIEV demande à clarifier l'éligibilité au chômage partiel et  
appelle à un « pacte de relocalisation » pour une relance  
forte, rapide et durable**

Syndicat représentatif des équipementiers automobiles, la **FIEV** a participé hier au Comité Stratégique de Filière automobile organisé au Ministère de l'Économie et des Finances. Cette nouvelle réunion, animée par la secrétaire d'État, Agnès Pannier-Runacher, fut l'occasion pour la FIEV d'appeler à de nouvelles clarifications des règles d'application de plusieurs mesures d'urgence et à poursuivre un dialogue constructif avec l'ensemble des acteurs de la filière pour poser toutes les conditions de la relance industrielle en France.

Si 70% des équipementiers automobiles interrogés par la FIEV ont aujourd'hui suspendu leurs activités de production face à la situation actuelle, tous sont désireux de redémarrer au plus vite dans des conditions sanitaires irréprochables.

Alors que le gouvernement s'inquiète pour qu'un maximum d'activité puisse être maintenu, la FIEV a souligné que de nombreux équipementiers sont contraints à l'arrêt de leur production. Aussi, **la FIEV a demandé à ce que les règles de la mise en activité partielle soient clarifiées** et a précisé qu'elle serait attentive à l'application du décret qui y est relatif.

De même, si les centres de contrôles techniques ont été autorisés à rouvrir, la FIEV a demandé **la suspension des inspections des moyens de contrôle des équipements**. Ces dernières devant se faire normalement tous les 6 mois sous peine de fermeture administrative des centres de contrôle technique. Les fabricants d'équipements de garage y sont favorables car leur priorité est d'assurer la sécurité de leurs salariés et de protéger leur santé, les personnels itinérants qui réalisent les visites périodiques étant parmi les plus exposés à un risque sanitaire.

Les conséquences de la crise conjoncturelle subie par les équipementiers automobiles pourraient être dramatiques pour de nombreuses PME et sur l'emploi en France.

La FIEV a rappelé **l'importance d'une solidarité exemplaire au sein de la filière automobile entre Donneurs d'ordre et Fournisseurs** puis **demandé au gouvernement de veiller au cas spécifique des délais de paiement**. Additionné aux coûts d'un surstockage demandé en prévision du redémarrage de l'ensemble de la chaîne de production, le non-respect de ces délais provoque des problèmes de trésorerie que beaucoup d'équipementiers ne pourront assumer au-delà du mois de mars.

### **Un « pacte de relocalisation » au profit de la relance industrielle**

La fin de la période de confinement doit être anticipée. C'est pourquoi **la FIEV s'est dite prête à travailler dès aujourd'hui à sa préparation** en collaboration étroite avec le gouvernement, l'administration et les autorités sanitaires. Une coopération essentielle, notamment à la levée des obstacles qui en découleront.

Afin que la reprise puisse s'opérer de façon rapide, forte et durable en France, **la FIEV a recommandé la mise en œuvre d'un « pacte de relocalisation » associé à un plan de relance tourné vers les entreprises.**

La pandémie de Covid-19 a révélé l'enjeu d'une relocalisation de chaînes de composants stratégiques sur le territoire français.

Aussi, **la FIEV est disposée à :**

- **Dresser un état des lieux ainsi qu'une étude prospective sur les raisons ayant poussée aux délocalisations ;**
- **Lister les sites existants à risques ou sujets à transformation et ceux pouvant être relocalisés dans l'hexagone, ainsi que les conditions pour la réussite d'un tel projet.**

Par ailleurs, un plan de relance comprenant un soutien de la demande ne peut être exclusivement centré sur les véhicules hybrides ou électriques. Pour booster la production sur les sites français, **la FIEV recommande que celui-ci favorise également l'achat de véhicules thermiques produits en France (essentiellement véhicules particuliers de segments supérieurs et utilitaires) et passe par un soutien au marché des flottes d'entreprise.**

La FIEV insiste sur l'importance de préparer demain dès à présent et confirme sa foi en un dialogue constructif pour un travail effectif sur un pacte de relocalisation porteur d'ambitions sociales, sociétales et économiques.

### **À propos de la FIEV**

La Fédération des Industries des Équipements pour Véhicules (FIEV) représente plus de 120 groupes d'entreprises qui conçoivent, fabriquent et commercialisent les composants, systèmes et modules destinés aux véhicules (VL, VUL, PL), ainsi que les équipements de garage produits sur les marchés mondiaux. En 2018, les ventes des usines françaises d'équipements automobiles ont atteint 18,98 milliards d'euros, dont 54,2% réalisés à l'exportation.

La FIEV apporte son soutien depuis 2015 au Global Compact des Nations Unies.

Pour en savoir plus : [www.fiev.fr](http://www.fiev.fr)

## **Contacts presse**

### **Agence EPOKA pour la FIEV**

Nicolas Crépin - [ncrepin@epoka.fr](mailto:ncrepin@epoka.fr) - 01 45 49 69 97 / 06 52 32 10 11

Boris Cavaglione - [bcavaglione@epoka.fr](mailto:bcavaglione@epoka.fr) - 01 45 49 31 33 / 06 84 84 37 53